CHABLAIS
A Saint-Maurice et à Monthey, quatre incendies suspects se sont déclarés
PAGE 11

MARTIGNY
Le Bourg a accueilli son prince et sa princesse en grande pompe
PAGE 12

SION
Le sorcier de la ville se livre sans détours
PAGE 14

SIERRE
Le Hameau de la Moubra suscite de nombreuses oppositions
PAGE 15

xd - nv

POLITIQUE Le Parti socialiste suisse a parlé stratégie électorale à Martigny.

«La défaite n'est pas une option»

Une défaite aux élections fédérales 2015 n'est pas une option pour le PS. Le président du parti Christian Levrat a prononcé un discours de combat en ouverture du congrès électoral extraordinaire du PS samedi à Martigny. «*Les tenants de l'isolement doivent être battus. Ces élections se joueront entre eux et nous*», a-t-il lancé aux 450 délégués présents.

Politique intérieure

Le PS concentrera sa campagne sur des questions de politique intérieure. La problématique européenne n'y figure pas. Christian Levrat n'a pas contesté que les questions des relations avec l'Europe et des migrations constituent des thèmes que le parti ne peut pas éviter.

Mais les réponses se trouvent dans le programme électoral, a-t-il précisé.

Augmentation de 10% de l'AVS

Un programme électoral que les délégués ont accepté à une large majorité. Le PS revendique notamment l'égalité des salaires, des loyers abordables, une augmentation de 10% de l'AVS, une protection contre les licenciements, la gratuité des crèches, l'imposition des transactions boursières et la réduction des primes d'assurance maladie.

Pour gagner les élections fédérales de cet automne, le PS – qui vise 20% de force électorale – veut s'appuyer sur son programme et sur des alliés. Les Verts ou la gauche de la gauche ne sont pas des adversaires, a estimé Christian Levrat.

Le congrès a encore rejeté à l'unanimité l'initiative familiale du PDC et celle du PVL sur la taxe énergétique. Le parti recommande de voter non le 8 mars à ces deux objets. ATS

Les 450 délégués du Parti socialiste suisse ont rejeté à l'unanimité les deux initiatives soumises à votation le 8 mars prochain. KEYSTONE/OLIVIER MAIRE

3 QUESTIONS À...

GAËL BOURGEOIS
PRÉSIDENT DU PARTI SOCIALISTE DU VALAIS ROMAND

«Notre programme électoral est concret»

1 Que retenez-vous de ce congrès? L'importante mobilisation de nos camarades qui étaient 500, samedi à Martigny. Par ailleurs, le plus important de ce congrès a été le vote unanime autour de notre programme électoral en dix points qui touchent la population avec des propositions concrètes comme l'amélioration des retraites.

2 Quels seront vos thèmes prioritaires pour la campagne des Fédérales en Valais? Nous ne l'avons pas encore défini de manière claire, mais nous nous calerons sur le programme de dix points exposé samedi en insistant sur les thèmes qui touchent particulièrement le Valais, comme la protection des travailleurs par exemple. Un domaine très important dans notre canton, notamment quand on voit ce qui se passe à Tamoil à Monthey.

3 Le PDC prétend que vous avez d'abord dit trois fois oui à son initiative sur les familles avant de la refuser, parce qu'on est en année électorale. Qu'est-ce que vous lui répondez? Je lui dirai d'aller bien regarder les projets qu'on avait signés, car ceux qu'on avait acceptés contenaient un plafond de défiscalisation qui permettait de cibler la classe moyenne. Or, le PDC a enlevé ce plafond dans son initiative actuelle, ce qui fait que cela favorise les familles les plus riches. On ne peut pas le cautionner. J'aimerais mieux que le PDC parle plutôt du fond que de politicailleries! CSA

L'ancien directeur du CO de Collombey-Muraz attaque Yannick Buttet. DR

COLLOMBEY-MURAZ

Plainte pénale déposée

C'est un nouvel épisode qui secoue Collombey-Muraz dans l'affaire du licenciement, en août 2012, de l'ancien directeur des écoles. Ce dernier a déposé une plainte pénale pour calomnie à l'encontre du président de la commune Yannick Buttet. Celle-ci a pour objet des propos tenus par le chef de l'exécutif collombeyroud au conseil général du 16 juin 2014.

«Yannick Buttet a menti»

Lors de cette séance, Yannick Buttet avait dit que l'homme avait refusé le poste de directeur des écoles proposé, à compter de l'année scolaire 2012-2013, par le Conseil communal. Affirmant au contraire qu'il avait bel et bien, par écrit et à deux reprises, accepté les nouvelles responsabilités qui lui étaient alors soumises, le plaignant accuse le président de commune d'avoir sciemment menti. «*Yannick Buttet savait pertinemment qu'il mentait en affirmant que j'avais refusé ce poste. Ces calomnies portent profondément atteinte à ma personnalité et à ma réputation et sont attentatoires à l'honneur.*»

Yannick Buttet reconnaît avoir tenu des propos «*imprécis*» le 16 juin dernier. «*M. Fournier avait, dans un premier temps, refusé les conditions liées au poste proposé, avant de l'accepter formellement*», admet Yannick Buttet. «*Je corrigerai mes propos lors du prochain conseil général*», annonce le président. Dans le document remis à la presse, le directeur affirme, lui, «*qu'en séance du 13 février 2012, le Conseil communal a décidé sans droit d'être entendu et de manière rétroactive de modifier mon poste*». Pour Yannick Buttet, ce nouvel épisode de l'affaire est un «*baroud d'honneur*» et de «*vendetta d'un homme aux abois qui a tout perdu devant la justice*». L'élu fait notamment référence à la plainte pénale pour diffamation déposée par l'ancien directeur à l'encontre de Josiane Granger, présidente de la commune au moment des faits. Une plainte frappée d'une non-entrée en matière. «*Je n'ai pas pu faire recours contre cette décision car on me l'a envoyée pendant mes vacances et avec un délai de dix jours. J'ai demandé de rouvrir le dossier avec les nouveaux éléments en ma possession. Durant l'enquête de police, l'ancienne présidente a dû admettre qu'elle était parfaitement au courant de mon statut*», rétorque l'ancien directeur.

«Un complot PDC»

L'homme avait également vu sa procédure administrative relative à la résiliation des rapports de service rejetée par le Conseil d'Etat. Le 9 janvier dernier, le Tribunal cantonal le déboutait à son tour, réaffirmant notamment la compétence du Conseil municipal pour résilier les rapports de service et mettant en avant la rupture des relations de confiance entre l'exécutif et l'ancien directeur: «*En critiquant ouvertement sa hiérarchie auprès des enseignants, le recourant a cherché à la discréditer et a manifesté une insubordination certaine.*»

«*L'objectif premier pour moi est de rétablir la vérité*», insiste l'ancien directeur, qui lors de la présentation devant la presse samedi a parlé de «*complot PDC*». Yannick Buttet déplore «*le fait que M. Fournier essaie d'en faire une affaire politique. A travers la figure de proue du président, c'est l'ensemble de la commune qu'il veut salir.*» Une séance de conciliation entre les deux hommes est prévue à la fin du mois. PATRICE GENET

HÔPITAL RIVIERA-CHABLAIS Le personnel accuse la direction d'autoritarisme. Esther Waeber-Kalbermatten ne veut pas intervenir dans le conflit pour l'instant.

Les employés se disent malmenés

Un an après la fusion des hôpitaux du Chablais et de la Riviera Valais-Vaud, le personnel de l'Hôpital Riviera-Chablais – regroupant les établissements de Monthey, Aigle, Montreux, les sites du Samaritain et de la Providence à Vevey, de Mottex, à Blonay et de Miremont, à Leysin – dénonce l'autoritarisme des autorités à son égard.

Les syndicats ont ainsi remis une résolution en ce sens à la direction de l'entité avec copies au président du conseil d'établissement, Marc-Etienne Diserens, ainsi qu'aux conseillers d'Etat chargés de la santé pour le Valais et le canton de Vaud, respectivement Esther Waeber-Kalbermatten et Pierre-Yves Maillard. C'est ce qu'a révélé samedi la RTS.

Un an après la fusion des hôpitaux du Chablais et de la Riviera, le torchon brûle entre le personnel et la direction. KEYSTONE

Les employés se disent malmenés, mis sous pression et insuffisamment informés et écoutés. Au point que la qualité des soins pourrait en pâtir. Depuis la fusion, «*de nouveaux modes de fonctionnement ont été mis en place sans consultation et en violation de la convention collective de travail*», note la résolution.

Contactée hier, Esther Waeber-Kalbermatten confirme avoir reçu la copie de la résolution. «*J'ai également reçu la réponse apportée par M. Diserens qui propose une rencontre avec la commission du personnel, les syndicats et la direction ce jeudi 19 février*», souligne la conseillère d'Etat valaisanne. Elle ne veut pas intervenir dans ce conflit pour l'instant. «*C'est une affaire à régler entre la direction et le personnel. Je n'ai pas à interférer à ce stade. Mais je trouve très bien que tout le monde se mette autour de la table pour parler de ces problèmes*», justifie-t-elle. CHRISTINE SAVIOZ

PUBLICITÉ

POINTCOM
CREATIVE SOLUTIONS FOR EVENTS
Location mobilier
Création de stands et décors
Logistique événementielle
Ch. des Frigos 15 / CH - 1908 Riddes
+41 79 203 82 11 / info@pcom.ch / www.pcom.ch